

PROJET CI-RES – CRÉATION DE CAPACITÉS
INSTITUTIONNELLES D'INTÉGRATION DES
RÉFUGIÉS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

GUIDE PRATIQUE CI-RES

Université Kasdi Merbah - Ouargla



Document Information

Titre du projet	Ci-RES, Création de Capacités institutionnelles d'Intégration des Réfugiés dans l'Enseignement Supérieur
Numéro de référence du projet n.	610023-EPP-1-2019-1-DZ-EPPKA2-CBHE-SP
Délivrables	NA
Work package	WP3
Date de livraison	D. 3. 5 : Elaboration du canevas pour la révision du règlement intérieur D. 3. 7 : élaboration du canevas pour la rédaction du guide pratique Ci-RES 12.01.2022
Statut	Draft – Version N° 1
Statut de confidentialité	Confidentiel
Auteur (Institution partenaire)	Univ de Ouargla
Auteur principal	Coordinateurs du WP3
Contributeur(s)	L'ensemble des partenaires

Sommaire

	1	
Préambule	4	
Historique de l'établissement	5	
Plan Maps des campus de l'Université	6	
Présentation de la ville	7	
Contact : Vice-rectorat des relations extérieures & Bureau des étudiants réfugiés	8	
Avant l'arrivée à l'Université	9	
Finalisation de l'admission & information sur l'Université d'accueil		10
Prévision du budget		11
Obtention du visa d'étude		12
Couverture santé & assistance sanitaire		13
Comment arriver à Ouargla		14
Etudiants réfugiés présents sur le territoire algérien	15	
Après l'arrivée à l'Université	16	
Hébergement & résidences universitaires		17
Transport universitaire		18
Préparer leur arrivée : checklist et conseils		19
Restaurants universitaires, Inscription, Internet, téléphonie,		20
Services de l'Université		21
Associations des étudiantes, groupes, loisirs et temps libre		23
Autres informations d'intérêt relatives à la vie à Ouargla		24

Préambule et mot du Vice- Recteur des Relations Extérieures

J'aimerais d'abord vous souhaiter la bienvenue à l'Université de Ouargla - Kasdi Merbah.

Notre message, c'est de dire :

**Bienvenue aux étudiants internationaux et réfugiés !
L'Algérie est un pays accueillant.**

Il est important de signaler que la question des étudiants réfugiés est toute d'abord une action de volonté humanitaire, elle représente le symbole de la solidarité et de l'union des communautés, ainsi que l'acceptation de l'autre pour un vivre ensemble.

A travers ce guide, j'espère vous présenter un environnement agréable dans lequel vous évoluerez tout au long de votre parcours universitaire. L'Université de Ouargla - Kasdi Merbah vous accueille et vous offre un cadre de vie agréable qui vous permettra de vous épanouir, qu'il soit pédagogique, scientifique ou sociétal, afin de mieux vous préparer au monde professionnel et d'être utile à vous-même, à votre famille et à votre pays. Étudier en tant que réfugié est une équation difficile, mais pas impossible à résoudre, la clé du succès est la persévérance et surtout la confiance en soi.

Je vous demande aujourd'hui, de commencer vos études à l'Université de Ouargla - Kasdi Merbah, avec beaucoup de volonté et de porter attention à ce qui est important. Vous, les étudiants d'aujourd'hui, qui aurons un impact considérable sur notre avenir.

En terminant, je souhaiterais vous donner trois conseils que vous pourriez suivre pour atteindre vos objectifs :

- APPRENEZ ; Je n'insisterai jamais assez sur le fait que l'apprentissage se fait tout au long de la vie et que nous devons chercher à accroître nos connaissances là et où l'occasion se présente.
- FAITES DU BENEVOLAT ; découvrez votre environnement et aidez ceux qui sont dans le besoin ; vous ne serez pas déçus par les résultats.
- INNOVEZ ; pensez, travaillez et rêvez grand, car l'avenir du monde dépend de notre façon de concevoir des idées et des technologies nouvelles.

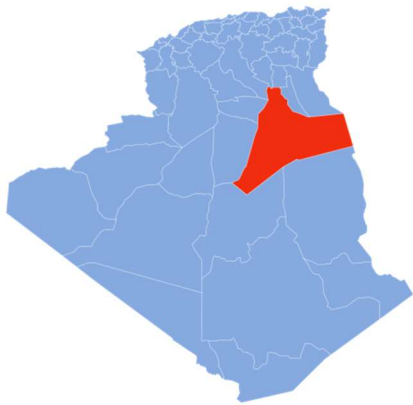
À toutes et tous, je souhaite le plus grand succès dans vos études, maintenant et dans les années à venir.

Mourad KORICHI

Vice-recteur charge des Relations extérieures et de la coopération

Présentation de la ville de Ouargla

OUARGLA CAPITALE DES OASIS



Située à Huit cent kilomètres d'Alger, Ouargla est une ville qui offre aux yeux des badauds une nature vaste et variée, tantôt des oasis, tantôt des terres arides. Le visiteur gardera à jamais le souvenir indélébile de ses beaux paysages ineffables et l'hospitalité religieuse de ses habitants. ans la contrée de Ouargla, chaque dune de sable fin dit son amour incommensurable à ces hommes nomades et sédentaires passionnés de l'infini des espaces de solitude.



Ces hommes ont appris le chant des pierres et des tempêtes; depuis la haute préhistoire (250 000/200 000 AEC), l'Erg Touareg, Gara-Krima et Koum El Adamont su préserver les outils d'une industrie paléolithique inférieur (bifaces, galet aménagés, racleurs) alors qu'au néolithique (4 500/3 000 AEC) les abords des sebkhas dévoilent, lorsqu'elles sont de bonne humeur, quelques foyers de combustion sous forme d'amoncellement de pierres brûlées.

Riche témoignage d'une époque dont les échos et les voix forgèrent l'imaginaire de communautés qui, bien plus tard, bâtiront cette grande agglomération dont le cœur souverain est le ksar (classé monument historique en 1996) au carrefour des pérégrinations Est-Ouest et Nord-Sud.

On ne peut séjourner dans la ville de Ouargla sans visiter ses remarquables et chaleureux endroits touristiques

La ville de Ouargla possède d'important vestiges archéologiques qui témoignent de son histoire millénaire, on peut citer notamment :

- Le ksar (La Casbah) ;
- Les Dunes de sable ;
- Le Souk El-Hajer ;
- Le musée saharien ;
- Le lac de Hassi Ben Abdallah ;
- Oued Elnessa.



Le centre du ksar (Centre du Casbah)



Le lac de Hassi Ben Abdallah



Musée saharien



Oued Elnessa



Les crevettes remplaceront les dattes à Ouargla - Hassi Ben Abdallah



Les Dunes de sable

Présentation de l'Université de Ouargla – Kasdi Merbah

L'université Kasdi Merbah Ouargla tire ses origines de **l'Ecole Normale Supérieure (E.N.S.)** érigée par le Décret n° 65-88 du 22 mars 1988. En 1997, par le Décret n°159-97 du 10 mars 1997 est créé le **Centre Universitaire de Ouargla** qui regroupe désormais sous son autorité l'Institut national de Formation Supérieure en Agronomie Saharienne (INAFSAS – Décret n°337-97 du 10 septembre 1997) au côté des 05 instituts fondateurs :

- Institut d'Agronomie Saharienne ;
- Institut des Sciences Exactes ;
- Institut de Droit et Sciences Politiques ;
- Institut des Lettres et Langues ;
- Institut des Sciences Economiques et Sciences Sociales.

L'Université kasdi Merbah-Ouargla se compose actuellement de **10 facultés ET 02 instituts** ; chacune d'elles compte plusieurs départements conformément aux textes en vigueur, notamment le Décret exécutif n° 13-100 du 2 Joumada El Oula 1434 correspondant au 14 mars 2013 modifiant et complétant le Décret exécutif n° 01-210 du 2 Joumada El Oula 1422 correspondant au 23 juillet 2001 portant création de l'université de Ouargla.

Les facultés :

- Faculté des Mathématiques et des Sciences de la Matière (FMSM) ;
- Faculté des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (FNTIC) ;
- Faculté des Sciences Appliquées (FSA) ;
- Faculté des Hydrocarbures, des Energies Renouvelables, des Sciences de la Terre et de l'Univers (FHERSTU) ;
- Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie (FSNV) ;
- Faculté de Médecine (FM) ;
- Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion (FSECSG) ;
- Faculté de Droit et des Sciences Politiques (FDSP) ;
- Faculté des Lettres et des Langues (FLL) ;
- Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FSHS).

Les instituts :

- Institut des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (ISTAPS)
- Institut de Technologie (IT)

L'Université Kasdi Merbah de Ouargla dispose actuellement d'un organe infrastructurel important réparti entre quatre (04) campus universitaires. Une telle répartition a l'avantage appréciable de permettre l'utilisation rationnelle de l'infrastructure existante, même si cela génère des coûts d'exploitation et de fonctionnement assez élevés.

Elle est désormais construite sur plusieurs pôles où les infrastructures répondent même par excès aux attentes des acteurs de l'université. Elle totalise 23816 places pédagogiques.

Les facultés /Instituts sont réparties sur les différents sites comme suit :

1. Le **CAMPUS 1** (10.261 Ha) abrite la Faculté des Mathématiques et Sciences de la Matière, la Faculté de Médecine, l'Institut des Sciences et Techniques Appliquées, l'Institut des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, la bibliothèque centrale, le hall technologique et le Centre d'Enseignement Intensive des Langues. C'est une ancienne infrastructure du Ministère de l'Éducation Nationale et l'ex INES d'Hydraulique qui ont été transférées en 1987 avec une capacité de 4000 places théoriques.
2. Le **CAMPUS 2** (12.50 Ha) est situé à la nouvelle ville de Ouargla, il abrite la Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion, la Faculté de Droit et des Sciences Politiques, la Faculté des Sciences Humaines et Sociales, la Faculté des Lettres et des Langues, l'Americain corner, le centre des carrières et un auditorium de 400 places.
3. Le **CAMPUS 3** (18.80 Ha), pôle technologique, il abrite la Faculté des Sciences Appliquées, la Faculté des Hydrocarbures, des Energies Renouvelables, des Sciences de la Terre et de l'Univers, la Faculté des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, le Centre de Recherche Scientifiques, Restaurant Universitaire Central, un Centre Médico-Social, une médiathèque, un centre régional physico-chimique, un incubateur, un centre des carrières et plusieurs projets en phase de réalisation et/ou équipement, notamment, une bibliothèque centrale, rectorat de l'université,
4. Le **CAMPUS 4** (18.38 Ha) abrite le Rectorat et ses services, la Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie, l'auditorium de 300 places et une exploitation agricole (comprenant 1440 palmiers dattiers, une serre de nébulisation et une serre d'aquaculture, etc.). C'est une ancienne infrastructure du Ministère de l'Agriculture.

Avant l'arrivée à l'Université de Ouargla – Kasdi Merbah

- Finalisation des procédures d'admission aux bourses offertes par le gouvernement algérien
- Obtention du visa d'études

Après affichage des résultats de l'admission aux bourses offertes par le gouvernement algérien, les étudiants sélectionnés se rapprochent de leur ambassade afin de leur faciliter l'obtention du visa d'entrée en Algérie.

La direction de la coopération et des échanges universitaires du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) délivre des autorisations d'inscription aux étudiants en précisant l'Université d'accueil et le domaine.

Comment arriver à Ouargla?

- **Par autobus :**

- Société d'Exploitation des Gares Routières d'Algérie : (EPE SOGRAL spa) : <https://www.sogral.dz/index.php/fr/>
- La [gare routière de Ouargla](#) (Agence SOGRAL Ouargla)
- Planning des départs : <https://www.sogral.dz/index.php/fr/espace-voyageur-2/planning-des-departs-2>



- **Par Avion :**

- L'[aéroport d'Alger - Houari Boumédiène](#) est un carrefour aérien de la république algérienne démocratique populaire.
- L'[aéroport de Ouargla – Ain Beida](#) est un carrefour aérien de la république algérienne démocratique populaire. Il est situé tout près de la ville Ouargla, à 10 km de la ville.
- L'[aéroport de Hassi Messaoud – Krim Belkacem](#) est un carrefour aérien de la république algérienne démocratique populaire. Il est situé tout près de la ville Ouargla, à 80 km.
- Compagnies aériennes algériennes (lignes internationales et nationales) :
 - Air Algérie : <https://airalgerie.dz/>
 - Tassili Airlines : <https://www.tassiliairlines.dz/web/>



L'accueil à l'Université de Ouargla

- Dès votre arrivée à l'Université, présentez-vous au bureau des étudiants internationaux – service des étudiants réfugiés situé au niveau du vice-rectorat chargé des relations extérieures et de la coopération.

Contact : Vice Rectorat des Relations Extérieures : Tel 00 213 29 71 19 02 poste 157

Courriel : vr.relex@univ-ouargla.dz

<https://www.univ-ouargla.dz/index.php/fr/rectorat/cooperation.html>

Le bureau des étudiants réfugiés et l'équipe du vice-rectorat des relations extérieures & de la coopération facilitent votre orientation : ils vous expliqueront les démarches administratives à suivre pour vous inscrire et vous donneront des conseils pour la vie quotidienne.

L'étudiant réfugié est orienté, ensuite, au Vice-rectorat chargé de la Pédagogie, afin de procéder par la suite à son inscription dans la filière mentionnée dans l'autorisation d'inscription délivrée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique en cela contrepartie du dossier d'inscription suivant :

- L'original du relevé de notes du Baccalauréat et/ou l'original du diplôme du Baccalauréat
- Extrait de naissance
- Deux (02) photos d'identité récentes
- Copie du passeport
- Récépissé de paiement des frais d'inscription (200 DA)

Contact : Vice Rectorat chargé de la pédagogie : Tel 00 213 29 71 19 02 poste 107

Courriel : vr.pedagogie@univ-ouargla.dz

<https://www.univ-ouargla.dz/index.php/fr/rectorat/pedagogie.html>

Prévision du budget

Alimentation (à titre indicatif) :

- Repas au restaurant universitaire : 1,20 DA
- Café: 25 -35 DA
- Baguette de pain: 15 DA
- Sandwich: 200 - 500 DA
- Viennoiserie : 20 – 50 DA

Transport (à titre indicatif) :

- Carte du transport universitaire: 135 DA/an
- Ticket à bord du bus urbain : 20 DA
- Ticket à bord du Tramway : 30 DA
- Ou abonnement mensuel tarif étudiant : 600 DA

Téléphone & Internet :

- Puce téléphonique et internet : Il existe trois opérateurs de téléphonie mobile avec accès à internet haut-débit à des prix très abordables.

Loisirs :

- Parc de loisir souk el sebet
- Parc aquatique : 500 DA

Couverture sociale

La réglementation algérienne en matière de la sécurité sociale permet à l'étudiant réfugié de bénéficier des prestations de la **carte CHIFA** à l'instar des étudiants algériens.

Qu'est-ce que la Carte CHIFA ?

La carte CHIFA est la carte d'assurance maladie de la sécurité sociale en Algérie. Une carte à puce au format carte de crédit qui permet à son propriétaire et ses ayants droit de bénéficier des prestations de sécurité sociale concernant les dépenses de santé.



Procédure à suivre pour obtenir une carte CHIFA :

- En première étape, l'étudiant réfugié se présente à sa faculté d'accueil pour remplir une demande d'immatriculation référencée (SECU) accompagnée d'un certificat de scolarité.
- En deuxième étape, l'étudiant réfugié se rapproche du centre payeur au niveau de la Caisse Nationale d'Assurance Sociale (CNAS) du rectorat de l'université pour obtenir la carte CHIFA muni du dossier suivant :
 - Copie du passeport ;
 - Photo d'identité sur un fond clair ;
 - Copie de la carte de groupage sanguin.

En plus des prestations, la carte CHIFA, l'étudiant réfugié bénéficie des soins gratuits prodigués par les centres médicaux au sein des campus universitaires et des résidences universitaires ainsi que les hôpitaux et les polycliniques étatiques.

Les services des œuvres universitaires :

▪ Hébergement & résidences universitaires

Après son inscription, l'étudiant réfugié sera orienté vers la **Direction des Œuvres Universitaires (DOU) de Ouargla** suivant la filière vers laquelle il est affecté pour bénéficier d'un hébergement moyennant le dossier suivant :

- Imprimé de demande d'hébergement (document remis par l'administration) ;
- Copie du certificat de scolarité de l'année en cours ;
- Copie du relevé de notes du Baccalauréat ;
- Extrait de naissance ;
- Copie du passeport ;
- Deux (02) photos d'identité récentes ;
- Récépissé de paiement des frais d'hébergement (400 DZD par an).

Après le dépôt du dossier ci-dessus, une décision d'hébergement est remise indiquant la résidence d'affectation. L'étudiant réfugié se présentera au service d'hébergement de la résidence d'affectation. Une carte de résidence, une carte de transport universitaire ainsi qu'une décision de prise en charge lui seront délivrées. Par la suite, il se dirigera vers le magasin (buanderie) pour son installation définitive dans la résidence.

L'hébergement des étudiants réfugiés s'effectue dans des résidences dotées de tous les moyens nécessaires pour étudier dans des conditions sereines et adéquates (un foyer-caféteria, bibliothèque avec salle de lecture, salle de sport, stade, centre médical, cyber-café).

Pour plus d'informations sur l'hébergement veuillez visiter les sites internet suivants :

- Site de MESRS - [Office National des Œuvres Universitaires](#)
- Site officiel de l'[Office National des Œuvres Universitaires](#)
- Directions des Œuvres Universitaires (DOU) de Ouargla

▪ Transport universitaire

A l'instar des étudiants nationaux, l'étudiant réfugié inscrit à l'université de Ouargla bénéficie du transport universitaire en payant un abonnement annuel symbolique auprès de la Directions des Œuvres Universitaires de Ouargla. Le dossier à fournir pour le transport universitaire :

- Vignette de 130 DZD représentant les frais annuels d'abonnement (disponible sur place).

- **Restaurants universitaires**

L'étudiant peut prendre ses repas au niveau du restaurant universitaire tant au niveau du campus universitaire qu'au niveau de la résidence universitaire sur présentation de la carte d'étudiant et d'un ticket de restauration (1.20 DZD).

- **Octroi de la bourse universitaire**

Une fois l'étudiant réfugié est inscrit à l'université de Ouargla, il aura le droit à une bourse universitaire. L'étudiant réfugié doit déposer son dossier auprès de la direction des œuvres universitaires. Le dossier à fournir pour l'octroi de la bourse universitaire :

- Copie du diplôme du Bac
- Copie de l'autorisation d'inscription en Licence ou en Master
- Copie du diplôme de licence pour les étudiants en Master
- Copie du passeport
- Copie du certificat de scolarité de l'année en cours
- Copie de l'extrait de naissance
- Deux(2) photos

Les services de l'Université

- **Centre d'Enseignement Intensif des Langues (CEIL) :** L'Université de Ouargla dispose d'un Centre d'Enseignement Intensif des Langues (CEIL) qui est constitué d'une équipe pédagogique et administrative dont l'objectif est de renforcer les capacités linguistiques des étudiants. Les langues enseignées au niveau du CEIL sont : l'Arabe, le Français, l'Anglais, l'Espagnol, l'Italien, et l'Allemand. Ces formations en langues sont disponibles par niveau au profit des étudiants nationaux et internationaux, des enseignants et du personnel administratif.

Pour plus d'information sur le fonctionnement de ce centre, veuillez consulter le lien :

<https://www.univ-ouargla.dz/index.php/fr/ceil-accueil.html>

- **Bibliothèque Universitaire :** Les bibliothèques universitaires sont indispensables aux études. L'université de Ouargla dispose de sept (07) bibliothèques avec des salles de lecture et un catalogue en ligne pour faciliter la recherche documentaire.

Catalogue en ligne : <https://biblio.univ-ouargla.dz/index.php/fr/>

- **American Corner Ouargla** : L'American Corner de l'Université Kasdi Merbah Ouargla est l'un des plus de 400 American Corners dans le monde, l'un des quatre Corners en Algérie
<https://www.univ-ouargla.dz/pagesweb/acsite/index.html>

- **Centre d'Aide Psychologique Universitaire d'Écoute Psychologique** : Animé par une équipe d'enseignants en psychologie clinique et orthophonie, et du médecin du centre médical de l'université. Ses missions sont : le soutien et l'accompagnement psychologique des étudiants, la formulation des besoins des étudiants et l'encadrement des étudiants de psychologie.
<https://www.univ-ouargla.dz/index.php/fr/capu-home.html>

- **Cafétéria** : Un foyer-caféteria est ouvert au niveau de chaque campus universitaire.

- **Bureau de poste** : des bureaux de poste sont disponibles au niveau de l'Université de Ouargla - Kasdi Merbeh.

- **Salle d'internet** : des salles d'internet sont mises à la disposition des étudiants pour les besoins de leurs recherches. De même que le Wifi est disponible dans les bibliothèques ainsi que la connexion par câble Ethernet au niveau des salles de cours et de TD.

- **Maison de l'Entrepreneuriat** : En collaboration avec l'Agence Nationale d'Appui et de Développement de de l'Entrepreneuriat (ANADE), l'Université de Ouargla a créé une Maison de l'Entrepreneuriat en 2014 dont la mission principale est de sensibiliser les étudiants à la culture et à l'esprit entrepreneurial pour une meilleure insertion professionnelle. Cette action permettra de former les étudiants porteurs de projets à la gestion d'entreprise, de les soutenir dans les premières étapes de création. La maison de l'Entrepreneuriat vise également à faire connaître les différents dispositifs pour faciliter et aider à la création de l'entreprise, et pour mieux bénéficier des avantages offerts par la politique nationale en matière d'emploi et de création d'entreprise (ANGEM, ANADE, CNAC, les avantages fiscaux, etc).

- **L'Incubateur** : Créé en 2022, l'Incubateur est une structure d'accueil et d'accompagnement de projets innovants ayant un lien avec la recherche, cette structure est chargée d'aider le porteur de projets à formaliser son idée et à valider sa faisabilité à long terme. Aussi, elle offre aux porteurs de projet un appui en

matière de formation, de conseils, de financement et les héberge dans le processus de création de son entreprise.

- **Clubs, associations et activités culturelles, sportives et scientifiques** : L'Université de Ouargla comporte une sous-direction des activités scientifiques, culturelles et sportives, cette dernière s'occupe des activités organisées par les étudiants, elle gère également les clubs et associations estudiantines. En effet, l'université de Ouargla compte 20 clubs scientifiques, 06 associations culturelles et 03 clubs sportifs amateurs. Elle dispose de plusieurs infrastructures sportives (salle omnisport couverte et des terrains de proximité pluridisciplinaires...). L'étudiant peut opter pour la discipline de son choix (sport collectif ou individuel), il peut signer une licence avec sa faculté ou sa résidence universitaire.
 - activités scientifiques : Les activités scientifiques sont proposées par les clubs scientifiques agréés et qui ont pour objectifs de stimuler et promouvoir tout projet, action ou manifestation à caractère scientifique présenté par les étudiants de l'université. L'étudiant peut adhérer à un club scientifique de son choix.
 - Activités culturelles : Les activités culturelles sont proposées par les associations culturelles agréées. L'étudiant peut adhérer à une association de son choix pour activer dans les différents domaines culturels tels que : la musique, le théâtre, la photographie, ...etc.
 - Activités sportives : Le sport universitaire est organisé autour des Clubs Sportifs Amateurs Universitaires (CSAU) sous l'égide de la sous-direction des activités scientifiques, culturelles et sportives de l'université. Les CSAU sont chargés de promouvoir la pratique sportive des étudiants. Ils sont affiliés à la ligue de wilaya du sport universitaire et participent aux compétitions officielles du championnat national universitaire et les jeux nationaux universitaires organisés en Local, Zonal et National.

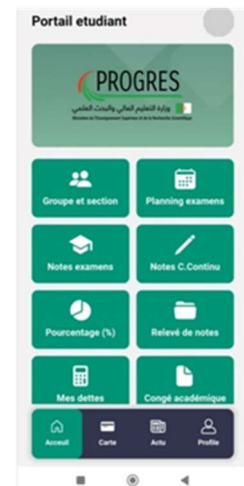
Informations pratiques

- Quittance de paiements des droits d'inscriptions (200 DA) au niveau de la poste au nom de l'agent Comptable de l'Université de Ouargla - Kasdi Merbeh.
- Jours fériés en Algérie :
 - Fêtes internationale :
 - Jour de l'An : 1^{er} janvier

- Fête du Travail : 1^{er} mai
- Fêtes nationales :
 - Yennayer : 12 janvier
 - Fête de l'Indépendance : 05 juillet
 - Anniversaire de la Révolution 1954 : 1^{er} novembre
- Fêtes religieuses :
 - Aoual Moharam - (Jour de l'an Hégire) : 1er jour du mois de Moharem
 - Achoura : 10^{ème} jour du mois de Moharem
 - El Mawlide Ennabaoui Echarif (anniversaire du Prophète Mohammed (SAAWS) : 12^{ème} jour du mois de Rabia al Awal
 - Aid El Fitr : 1^{er} jour du mois de chawwâl
 - Aid El Adha : 10^{ème} jour du mois de dhou al-hijja
- Calendrier pédagogique :
 - 1er semestre : 15 septembre – 20 décembre
 - 2ème semestre : 05 janvier – 30 juin
- Application PROGRES (Application Android) : est une plateforme numérique du ministère de l'Enseignement supérieur mobilisée pour la gestion de la scolarité des étudiants.
 - Les inscriptions.
 - Le planning des examens.
Les notes des contrôles continus et des examens.
 - Les relevés de notes.
Les notes des matières en dettes.
 - Les coefficients d'évaluation.

Pour télécharger l'application, veuillez consulter le site :

<https://www.mesrs.dz/index.php/fr/progres/>



- Plateforme E-Learning: <https://elearning.univ-ouargla.dz/>
- Courriels institutionnels : Une attribution d'une adresse électronique pour chaque étudiant se fait après inscription. L'e-mail en question comporte : prénom.nom@univ-ouargla.dz
- [Canal Web-TV de l'Université](#) : crée en 2016 dont l'objectif est de promouvoir l'image de l'université Kasdi Merbeh Ouargla, à l'échelle nationale et internationale,

et de garantir une grande diffusion du savoir et le partage des connaissances scientifiques avec des milliers de vidéos en ligne : Conférences, soutenances, documentaires, reportages et émissions.

- DSpace : DSpace est un service numérique, une base de données documentaires de l'Université de Ouargla (Mémoires, thèses, publications, rapports produits à Ouargla). Accessible sur : <http://dspace.univ-ouargla.dz/>

- Les réseaux sociaux de l'Université de Ouargla – Kasdi Merbah :
 - <https://www.facebook.com/Universite.de.ouargla>
 - <https://www.facebook.com/vr.relex.ouargla>
 - <https://www.facebook.com/scolarite.universite.ouargla>
 - <https://www.facebook.com/Webtv.universite.de.ouargla>